



Equipe pédagogique
Collège Alfred de Vigny
13 route de Brossac
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

Coteaux du Blanzacais, le 17 mai 2019

A l'attention de :
Madame la Directrice Académique des
Services de l'Éducation Nationale

Objet : demande d'ouverture d'une classe de 5^e et de maintien de toutes les autres classes

Madame la Directrice Académique,

Lors de votre visite du 26 septembre 2018 dans notre établissement, trois représentants de l'équipe pédagogique avaient échangé avec vous au sujet des dispositifs et projets transdisciplinaires mis en place et réalisés au sein du collège. A l'issue de ce dialogue constructif, vous aviez souligné l'implication et le dynamisme de l'équipe enseignante.

Aujourd'hui, les enseignants du Collège Alfred de Vigny attirent votre attention sur la dégradation des conditions indispensables au maintien de ce dynamisme pédagogique. En effet, la répartition des effectifs par division prévue pour la rentrée 2019 inquiète l'ensemble des enseignants.

Bien que le nombre d'inscrits ait évolué favorablement, la ventilation DGH annonce seulement 58 élèves en cinquième à la rentrée 2019, alors que l'établissement attend officiellement 64 élèves. Si la DGH n'est pas révisée, les deux classes de cinquième initialement envisagées, atteindront des effectifs de 32 élèves par division.

Sans la création d'une troisième classe de cinquième, de nombreux projets pédagogiques ne pourront être réalisés. Des intervenants extérieurs ont déjà refusé de participer aux activités d'enseignement si les effectifs restent tels qu'ils ont été annoncés.

De plus, les locaux de l'établissement ne sont pas conçus pour recevoir de tels effectifs. Cette année, nous comptons respectivement 28 et 29 élèves dans deux quatrièmes ; or, certaines salles sont trop petites pour les accueillir. D'autres n'ont même pas le mobilier et les équipements en nombre suffisant (salle informatique ou CDI, par exemple). A 32 élèves, non seulement les normes de sécurité ne pourront être respectées, mais les élèves subiront une ambiance de travail dégradé.

Également fragilisée par la DGH, l'équipe pédagogique voit le nombre de services partagés augmenter, principe qu'elle regrette. A la rentrée 2019, 10 professeurs titulaires sur 18 devront compléter leur service dans un autre établissement. Ces derniers ne donneront pas leur accord pour assurer les missions de coordination et de suivi pour lesquelles ils sont habituellement sollicités. Les contraintes générées, qu'elles soient matérielles ou temporelles, feront nécessairement obstacle à la dynamique transdisciplinaire qui caractérise cet établissement. Le partenariat, obtenu notamment avec le département, dans le cadre de l'action « spectacle vivant », ne pourra être maintenu.

Informé de la situation, le Conseil d'Administration a rejeté par deux fois la proposition de dotation horaire. Les représentants des parents d'élèves, soucieux des conditions de travail de leurs enfants, ont exprimé leur soutien à l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique.

Ainsi, au vu de l'évolution de ces effectifs, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Directrice, de réétudier le calcul de la dotation horaire de notre établissement afin qu'une troisième classe de cinquième soit créée sur la base d'heures postes. Il est inenvisageable pour nous que cette création se fasse au détriment d'un autre niveau. Profondément attachés au service public, nous souhaitons maintenir un enseignement de qualité et continuer à faire vivre un collège rural que nous avons à cœur de voir grandir.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe pédagogique du collège Alfred de Vigny